

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 74 (1979)
Heft: 3-fr

Vereinsnachrichten: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un guide LSP

Energie solaire: comment?

Ba. «Energie solaire dans les localités et dans le paysage» – tel est le titre d'un guide que la Ligue suisse du patrimoine (LSP) élabore actuellement avec la collaboration des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich, et de la Fondation suisse pour l'énergie, et qui paraîtra au début de 1980.

Le comité central LSP a donné son feu vert à ce sujet dans sa séance du 23 juin à Zurich. L'ouvrage prévu ne doit pas être un «manuel», mais un instrument pratique pour aider à juger et décider, cela à l'intention des planificateurs, des constructeurs et des autorités qui octroient les autorisations pour les installations de captage solaire sur les bâtiments existants et les bâtiments neufs. Ce guide s'adresse donc aux spécialistes du bâtiment et aux autorités compétentes.

Campagne 1980

En relation avec le 75^e anniversaire de la LSP, en 1980, un vaste *programme d'action* est en préparation, pour lequel le comité central a voté un crédit-cadre de 400 000 francs. Cette campagne d'anniversaire doit, d'une part, servir à consolider la *réputation de la LSP* et de ses sections dans le public, et sera consacrée d'autre part à une large «popularisation» de la notion de *site urbain et villageois*. Nous reviendrons plus en détail à ce sujet dans le prochain numéro de la revue.

Lors de sa séance de juin, le comité central a approuvé des directives concernant l'attribution du *prix Henri-Louis Wakker*. Il a en revanche repoussé la proposition du bureau et de la fiduciaire qui vérifie nos comptes, prévoyant l'établissement de *comptes globaux*, comprenant ceux des sections. Ainsi les comptes annuels de l'organisation de faîte et de ses sections resteront-ils séparés.

Procédures de consultation

Donnant suite à la résolution votée le 21 avril par l'assemblée des délégués, le comité central a mis au point à l'intention du Conseil fédéral la prise de position dûment motivée de la LSP concernant la *conception globale des transports* (cf. page 1 et suivantes). Il a décidé d'autre part de participer à la consultation sur la *conception globale de l'énergie*. Il a en revanche renoncé à se prononcer tout de suite sur le projet contesté de nouvelle Constitution fédérale.

Enfin, il a voté pour 62 000 fr. de subsides en faveur de projets de restauration dans les cantons de Zurich, Berne, Glaris, du Tessin et du Valais.

Calendrier

Section de Suisse centrale

29 septembre: Assemblée générale à Dallenwil NW, suivie de visites des églises de Dallenwil, St. Joder à Altschellen et St. Jost au Bürgenberg

Section genevoise

13 octobre: Assemblée générale à Genéthod, avec visites du château, du presbytère et de diverses demeures.

En bref

Une leçon «Heimatschutz»

Isp. En vue de la vente de l'Ecu d'Or 1979, la Ligue Suisse du patrimoine national a émis une *feuille d'exercice pour instituteurs et élèves* des classes primaires et secondaires. Ce moyen didac-

Venez à Bruxelles!

Congrès européen en 1980

Isp. Europa Nostra, organisation faitière des associations privées de protection du patrimoine architectural, tiendra du 27 au 29 mars 1980, à Bruxelles, un congrès consacré à la protection du patrimoine. La réunion a pour but d'éveiller un plus grand intérêt en ce domaine et de susciter de nouvelles mesures légales. Les membres de la LSP sont cordialement invités à ce congrès. Pour plus de détails, s'adresser à *Schweizer Heimatschutz, Postfach, 8042 Zürich*

tique est dédié au site de Saint-Ursanne, mais peut également servir comme leçon générale concernant la sauvegarde de notre patrimoine architectural. Ce dépliant peut être obtenu à partir de la fin du mois d'août en langues allemande, française et italienne au secrétariat central de la Ligue à Zurich et sera remis gratuitement à tous les maîtres des classes primaires et secondaires du pays.

Montage audio-visuel sur Saint-Ursanne

Isp. Le Groupe Junior de la Société d'art public genevoise, section de la Ligue Suisse du patrimoine national, a réalisé pendant une semaine de travail à Saint-Ursanne un montage audio-visuel sur cette pittoresque cité jurassienne située au bord du Doubs. Ecoles, associations ou personnes privées qui souhaiteraient acheter la série de diapos commentées et accompagnées de musique, peuvent l'obtenir auprès du secrétariat de la *Société d'art public, 8, Promenade Saint-Antoine, 1204 Genève*.

Moyen didactique à Saint-Gall

Isp. La section Saint-Gall / Appenzel R.-I. de la LSP a décidé de s'occuper régulièrement des jeunes. Pour les écoles secondaires, on a commencé par élaborer une leçon sur la protection du patrimoine, ayant pour thème «*Ein Doppelhaus der Jahrhundertwende*». Le dossier comprend une analyse, une feuille de travail pour les élèves, et des directives didactiques pour le maître. Le but est de faire percevoir les transformations subies par une maison, et d'éveiller l'intérêt pour la substance architecturale historique.